



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 26 avril 2020

## **Le Conseil scientifique demande la réouverture des écoles et établissements en septembre : pour SUD éducation, le 11 mai c'est toujours non.**

*Dans une note rendue publique samedi 25 avril, le Conseil scientifique préconise la réouverture des écoles et des établissements en septembre.*

Le Conseil scientifique indique dans une autre note spécifique que la décision de les rouvrir de manière prématurée le 11 mai est une « décision politique » et non sanitaire. Le Japon notamment, qui a ainsi rouvert partiellement ses écoles le 6 avril, les a de nouveau fermées une semaine plus tard, confronté à une seconde vague de contamination. Le président Macron et le gouvernement ont décidé de passer outre l'avis du Conseil scientifique dans l'unique but de satisfaire le patronat en renvoyant les salarié-e-s sur leur lieu de travail au mépris de leur vie et de leur santé.

Dans ce contexte, SUD éducation se montrera particulièrement attentive aux annonces que doit faire le Premier ministre mardi prochain, tant du point de vue des garanties sanitaires que des conditions de télétravail. Pour SUD éducation, l'urgence est avant tout sanitaire : le gouvernement et le ministre n'apportent aucune garantie pour la santé et la sécurité des personnels, élèves et parents.

**À défaut des garanties indispensables, SUD éducation appellera les personnels à ne pas se rendre dans leur école ou établissement le 11 mai dans le cadre de leur droit de retrait ou de leur droit de grève.**

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

